Envoyé en préfecture le 21/03/2024
Reçu en préfecture le 21/03/2024
Publié le 22/03/2024
ID : 081-218101400-20240313-2052_DL31130324-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 24
Procurations : 9
Excusés :
Votants : 33
N° 31/2024

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

OBJET DE LA DELIBERATION : Subventions au Centre Communal d'Action Sociale

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU13 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars, à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le sept mars deux mille vingt-quatre, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :
MM. CARAYON, LAMOTTE, Mme IMBERT, M. VIDAL (arrivé en cours de séance), Mme GUIDEZ, M. FÈVRE, Mme MARIGNOL, M. LARUE, Mmes BALAT, DOURTHE, Adjoints, MM. BONHOMME, RENAULT, VANTAUX, Mmes ESPARBIÉ, LESPINARD (arrivée en cours de séance), MM. DELORD, BÉLINGAND, Mmes DECOUX-POINDRELLE, BONNIFACY, M. NAVELLOU, Mmes ALBOUY POMPONNE, FAURE, LE NY, DEFAIS.

Avaient donné pouvoir :
M. LABORDE à Mme IMBERT
Mme RÉMY à Mme MARIGNOL
M. GAMBIER à Mme BALAT
M. POMARÈDE à Mme GUIDEZ
Mme GUIRAUD à M. LAMOTTE
Mme TAILHADES à Mme DECOUX-POINDRELLE
Mme LEY à M. DELORD
M. DAVID à M. NAVELLOU
Mme MOUGIN à Mme ALBOUY POMPONNE

Madame IMBERT est nommée secrétaire de séance.

L'adjointe au maire déléguée aux affaires sociales et à l'emploi propose au Conseil Municipal d'approuver l'affectation d'une subvention d'équilibre de 30 000 € pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale afin, en particulier, de permettre d'abonder le compte « secours aux personnes en difficulté » dudit budget ;

Et l'affectation complémentaire d'une subvention de 45 675.65 € permettant de couvrir le déficit constaté en 2023

.../...

Envoyé en préfecture le 21/03/2024
Reçu en préfecture le 21/03/2024
Publié le 22/03/2024
ID : 081-218101400-20240313-2052_DL31130324-DE

.../...

Entendu le présent exposé, de l'adjointe au maire déléguée aux affaires sociales et à l'emploi,
Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE l'affectation des subventions suivantes :

- Subvention d'équilibre 30 000.00 €
- Subvention (couverture du déficit de l'exercice précèdent) 45 675.65 €

PRECISE que les crédits sont inscrits au chapitre 65, article 657362 du budget primitif 2024.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Bernard CARAYON

MAIRIE DE LAVAUR (TARN)

La secrétaire de séance,

Marie-Christine IMBERT